

**COMMUNE DE REMY**

—

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

—

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

—

Par arrêté en date du 20 décembre 2018, le Maire de Rémy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Monsieur Denis LEFEBVRE, inspecteur des impôts en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête se déroulera en mairie de Rémy **du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 22 février 2019** aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat, soit les lundi et mercredi de 8h30 à 11h30, le jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 15h30 à 18h30, et le samedi de 9h30 à 11h30.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Rémy le lundi 21 janvier 2019 de 8h30 à 11h30, le samedi 02 février 2019 de 9h30 à 11h30, le jeudi 14 février 2019 de 14h30 à 16h30, et le vendredi 22 février 2019 de 15h30 à 18h30.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie de Rémy (sur support papier et sur un poste informatique), et sur le site internet [www.remy60.fr](http://www.remy60.fr)

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant au commissaire-enquêteur pendant le délai d'enquête, par voie postale en mairie (126 rue de l'Eglise, 60190 REMY), ou par voie électronique ([remy60plu@orange.fr](mailto:remy60plu@orange.fr)); le commissaire-enquêteur visera ces observations et les annexera audit registre.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie de Rémy aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat pendant 1 an, et seront publiés sur le site internet [www.remy60.fr](http://www.remy60.fr)

Le projet de PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

**Le Maire : Sophie MERCIER**